



ESTEZARGUES



Lettre de saison



Hiver 2018



Lettre de saison Estézargues—Hiver 2018

L'édito du Maire



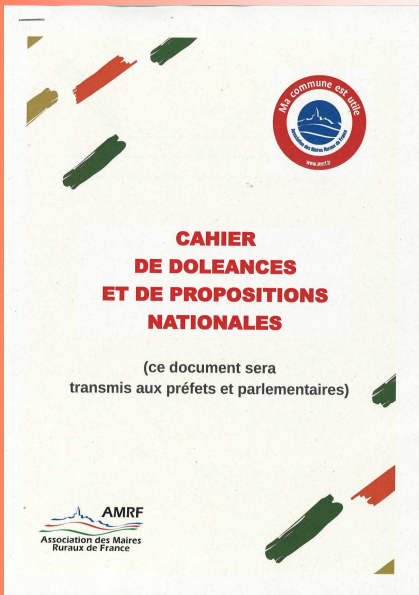
Bonjour à toutes et tous,

L'hiver est là et en cette période de fêtes, je pensais vous annoncer que la fibre tant attendue allait enfin arriver à ESTEZARGUES avec le Père Noël ... Malheureusement cela ne sera pas le cas, la société en charge des travaux de génie civil a pris du retard et la nouvelle échéance pour l'arrivée de la fibre à l'armoire Telecom de la place du Bicentenaire est la deuxième quinzaine de janvier. Encore un peu de patience, on n'en a jamais été aussi près !

Je profite de cet édito pour faire un point sur ce projet car des indications erronées circulent sur les réseaux sociaux :

Le Département réalise actuellement la montée en débit pour les communes les plus saturées, en amenant la fibre optique dans les armoires NRAZO (Nœuds de Raccordement des Zones d'Ombre). Les particuliers resteront ensuite desservis par les liens cuivre existants. Lorsque l'armoire sera fibrée, nous distribuerons un document, transmis par le Département, qui vous donnera la marche à suivre, a priori un simple appel à votre opérateur pour lui indiquer qu'il peut augmenter votre débit sans modifier votre abonnement. Inutile de le contacter dès maintenant, c'est ce document qui vous donnera le feu vert.

Cette montée en débit nous permettra d'attendre dans de très bonnes conditions (entre 20 et 40 Mégas) le Très Haut Débit (THD), par la fibre optique jusqu'à l'habitant qui est prévu pour fin 2022 (projet «WiGard»). Le marché a été attribué à SFR Altice pour la construction et l'exploitation de ce réseau.



Si elle fait beaucoup parler d'elle, la fibre n'est pas le seul sujet de cette Lettre ! Vous retrouverez en pages intérieures des informations communales, intercommunales ainsi que celles de l'école et des associations !

Difficile de ne pas évoquer les difficultés que traverse notre Pays... Nous verrons sous quelle forme le futur Débat National permettra à une démocratie apaisée de s'exprimer. Les revendications sont diverses, les avis sur les actions menées le sont également... Ceux d'entre vous qui souhaiteraient déposer leur contribution au débat peuvent le faire en mairie sur un cahier de doléances ouvert à cet effet. Ce cahier sera ensuite transmis au Préfet et aux parlementaires de notre secteur. Donner la parole est important, savoir l'entendre sera essentiel !

Dans ce contexte difficile, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une excellente année 2019 ! Je le souhaite également à notre République !

Accompagnée des membres du Conseil Municipal, je vous retrouverai avec plaisir le samedi 5 janvier à 18h30 pour les traditionnels Vœux du Maire et l'accueil des nouveaux habitants, un moment convivial d'échanges sur la vie de notre commune.

Martine Laguérie

Les informations communales

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918



Pour le centenaire de l'armistice de 1918, les élèves de l'école ont été associés à la Commémoration. Ils ont fait des fiches sur chacun de nos 11 soldats morts pour la France et les ont lues devant des habitants venus en nombre.

Des jeunes ont lu le message de l'UFAC (Union des anciens Combattants) et Giulia Deschamps a interprété au violon un passage de « le Largo de la 3ème sonate pour violon de J.C. Bach ».



La commune a souhaité rendre un hommage particulier aux soldats inhumés à Estézargues. Une plaque commémorant le centenaire a été déposée par des membres de leur famille ou un représentant, devant les quatre tombes de Rémy Clément, Théophile Beaumel, Victor Marc et Edmond Trinquier.

Une belle exposition présentait ensuite dans la salle du Forgeron de nombreux documents et objets prêtés par les familles. Les participants ont pu échanger leurs souvenirs autour d'un buffet convivial pendant que les enfants ouvraient des yeux étonnés devant ces objets d'un autre temps ...



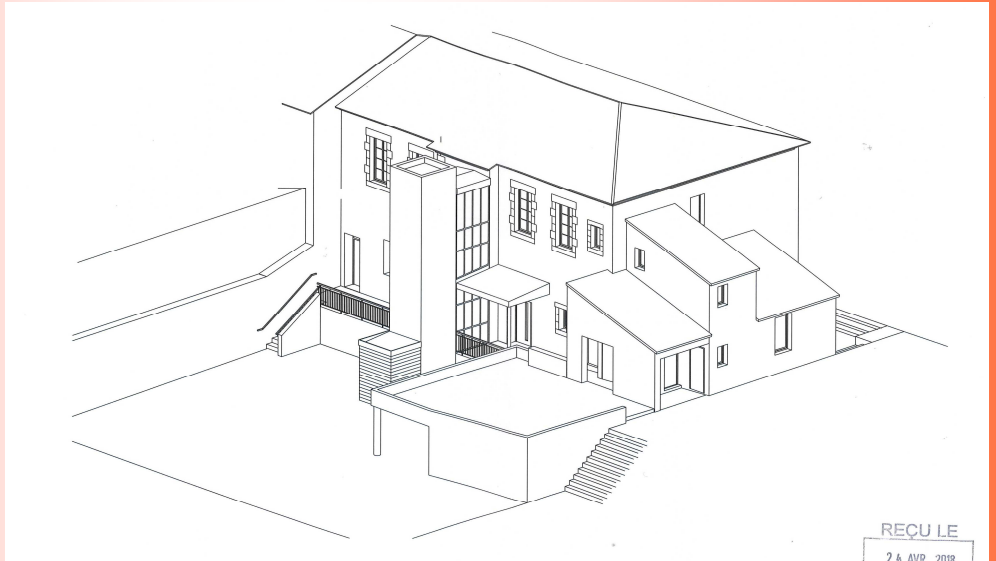
Les informations communales

ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE

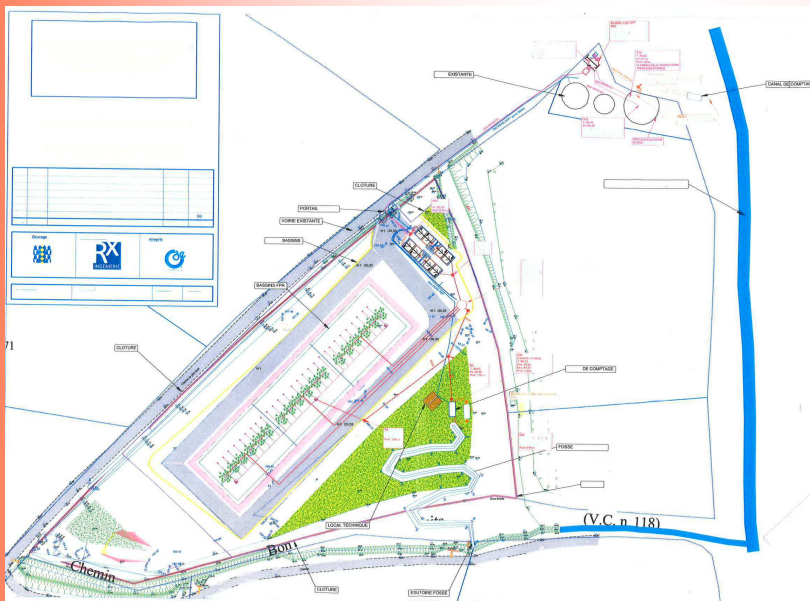
La Commune mettra en ligne le marché des travaux d'accessibilité de la mairie, de la cantine, de la bibliothèque et du groupe scolaire. Les travaux devraient débuter au printemps et s'étaleront sur 12 mois. Le montant estimé s'élève à 407 425 €TTC et sera subventionné à hauteur de 80 %.

L'accessibilité de nos bâtiments publics sera obtenue par la création d'un ascenseur qui desservira la cour de l'école, la cantine et le 1^{er} étage de la mairie.

Des travaux mettront également aux normes l'intérieur du bâtiment de la mairie et de la bibliothèque.



CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION



En 2011, la commune a réalisé un schéma directeur de l'assainissement. Un planning de travaux a été validé sur 10 ans.

Nous avons réalisé les travaux de renouvellement des canalisations tous les deux ans en 4 phases. La station d'épuration actuelle arrivant à saturation, nous avons décidé de lancer la construction de la nouvelle station avant la prise de compétence de l'intercommunalité pour assurer sa réalisation dans les délais que nous avons prévus.

Elle sera implantée sur le terrain situé au dessus de la station actuelle. Nous avons opté pour un système sur lits de roseaux associé à des bio-disques. Le marché a été attribué à l'entreprise ODE, les travaux commenceront en mars et devraient s'échelonner sur 6 mois environ.

Les informations communales



TRAVAUX ROUTE DES GRES



Les travaux réalisés actuellement entre le rond point de la Croisée de la Source et le rond point de la RN100 sont la dernière phase de la Piste Douce. Elle reliera désormais le centre du village à la RN100 en toute sécurité.

Sur cette dernière tranche de travaux, nous avons du travailler la gestion des eaux pluviales par la pose d'avaloirs.

Un dos d'âne permettra de faire ralentir les véhicules dont la vitesse était toujours excessive malgré les aménagements précédents.



TRAVAUX CHEMIN DE NOTRE DAME



Des travaux sont en cours sur le chemin de notre Dame (au nord de la RN100).

Il s'agit de réaliser un maillage du réseau d'eau potable dans le but :

- ⇒ de sécuriser la distribution sur la commune, compétence du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable du Plateau de Signargues),
- ⇒ d'améliorer le réseau de défense incendie (compétence communale).

Les travaux seront terminés courant janvier. Le coût des travaux, 140 000 €, est pris en charge à parts égales par la commune et le Syndicat.



Les informations communales

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Votre enfant est né en 2016, préparez sa rentrée 2019-2020 !

Les parents des enfants nés en 2016 sont invités à se rendre en mairie pour inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2019-2020 dès le mois de janvier.

Le faible nombre d'élèves inscrits à l'école est toujours préoccupant et nous avons besoin de communiquer au plus tôt nos effectifs de rentrée 2019 aux services de l'Education Nationale afin de pouvoir défendre notre école de 3 classes.

BILANS ET RAPPORTS CONSULTABLES EN MAIRIE

- Le Bilan d'activité 2017 de la Communauté de Communes du Pont du Gard.



- Le rapport 2017 du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères (SMICTOM).
- Le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement.



SOYONS VIGILANTS

En cas de voiture ou de visite suspectes sous prétexte de ventes ou de services quelconques, il faut noter les numéros et appeler :

soit la Gendarmerie : **04 -66- 57- 03- 53**
soit la Police Interco : **06-37- 65- 44- 27**

CALAMITES AGRICOLES

1) Pertes de récoltes sur les abricots, nectarines et les pêches

La Commune d'Estézargues est reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles à la suite de l'excès du gel du 26 au 28 février 2018 (Arrêté Ministériel du 30/10/2018).

2) Pertes de récoltes sur les cerises :

La Commune d'Estézargues est reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles à la suite de l'excès de pluies d'avril à mai 2018 (Arrêté Ministériel du 3/12/2018).

Dans les deux cas, les agriculteurs sinistrés doivent faire parvenir leur dossier complet directement à la DDTM du Gard avant **le 31 janvier 2019**. Les documents peuvent être téléchargés sur le site internet :

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Aides-agricoles/Calamites-agricoles2>

Un ramassage de sapins va être organisé le **mercredi 9 janvier** pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchèterie.

Pensez à vous inscrire avant le lundi 7 janvier au plus tard et à sortir votre sapin le mardi 8 janvier au soir.



Les informations communales

AGENDA

Samedi 5 janvier à 18h30 : Vœux du Maire et du Conseil Municipal

Lundi 7 janvier : Ouverture de l'enquête publique « Classement et déclassement de voies communales »

Mercredi 9 janvier : Ramassage des sapins de Noël

Vendredi 18 janvier à 18h30 : Réunion de sauvetage du Comité des Fêtes « Lou Pelaou »

Vendredi 18 janvier : Fermeture de l'enquête publique « Classement et déclassement de voies communales »

Vendredi 22, Samedi 23 et dimanche 24 février : Brevet de chasse sur lapins (chasse sans fusil) organisé par la Sté de chasse « La Diane »

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



Pour la 5ème année consécutive, toutes les associations du village se sont mobilisées pour participer au TELETHON et proposer des activités aux enfants et aux adultes, le samedi

8 décembre. Nouveauté cette année : l'organisation d'une marche groupée de sept kilomètres.

Les produits vendus et les activités, ont permis de récolter la somme de 623.75 €. Nous avons également perçu 95 € en dons.



LE REPAS DE NOËL DE L'ECOLE



Les informations communales

LISTE ELECTORALE



Vous pouvez désormais vous inscrire après le 31 décembre !

Cette démarche est possible jusqu'au 31 mars 2019 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant).

La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi n° 2016-1048 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales.

Pour vous inscrire, trois solutions :

- en ligne sur [service public.fr](http://service.public.fr),
- par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le [formulaire de demande d'inscription](#) complété ;
- ou directement en mairie en présentant une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile.

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE CLASSEMENT ET DECLASSEMENT DE VOIES COMMUNALES



ARRÊTÉ de MADAME LE MAIRE ESTEZARGUES (Gard)

OBJET : Arrêté d'enquête publique en vue de classement dans le domaine public communal de parcelles privées de la commune, déclassement de voies communales et désignation d'un commissaire-enquêteur – Du 7 au 18 janvier 2019

8 – DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – 8-3- VOIRIE - N° 2018/89

Le MAIRE DE LA COMMUNE D'ESTEZARGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment ses articles L 141-3 et R141-4 à R 141-10 ;

Vu le Code des Relations entre le Public et l'Administration et notamment ses articles R 134-3 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Estézargues n°2018/63 en date du 14/11/2018 portant le lancement d'une enquête publique pour modifier le tableau unique des voies communales ;

Considérant le projet de déclassement des voies communales suivantes :

- Impasse du Vieux Moulin,
- Une fraction du Chemin de la Touillère,

Considérant le projet de classement des parcelles privées de la commune suivantes dans le domaine public communal :

- Impasse d'Andézon (parcelle AK 483),
- Une fraction du Chemin du Vieux Télégraphe (parcelles AK 245 et 480).

.../...

Les informations communales

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE CLASSEMENT ET DECLASSEMENT DE VOIES COMMUNALES (SUITE)

ARRETE

ARTICLE 1 : Une enquête publique relative au projet de classement dans le domaine public communal de parcelles privées de la commune, et de déclassement de voies communales aura lieu sur le territoire de la commune d'ESTEZARGUES (Gard) du lundi 7 janvier au vendredi 18 janvier 2019 inclus.

ARTICLE 2 : Monsieur Jacques CIMETIERE demeurant à MARGUERITTES (Gard) est désigné comme Commissaire-enquêteur.

ARTICLE 3 : Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie d'ESTEZARGUES (Gard) pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 7 au vendredi 18 janvier 2019, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat sauf jours fériés soit :

- Le lundi de 14h00-18h30 ;
- Le Mardi de 8h30-12h00 et de 14h00-17h30 ;
- Le Mercredi de 8h30-12h00 ;
- Le Jeudi de 8h30-12h00 ;
- Le Vendredi de 14h00-17h30,

afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à Monsieur le Commissaire-enquêteur, Mairie d'Estézargues 1 rue du Barri 30390 ESTEZARGUES qui les annexera au registre.

ARTICLE 4 : Le lundi 7 janvier 2019 de 14h30 à 16h30, premier jour de l'enquête et le vendredi 18 janvier 2019 de 15h30 à 17h30, dernier jour de l'enquête, le Commissaire-enquêteur recevra en personne en mairie d'ESTEZARGUES (Gard) les observations du public.

ARTICLE 5 : A l'expiration de la fin de l'enquête le vendredi 18 janvier 2019 à 17h 30, le registre d'enquête sera clos, paraphé et signé par le Commissaire-enquêteur qui, dans le délai de 30 jours transmettra le dossier et le registre d'enquête au Maire d'ESTEZARGUES (Gard) avec ses conclusions.

ARTICLE 6 : A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal délibérera. Sa délibération et le dossier d'enquête seront adressés par le Maire à la préfecture du Gard. Si le Conseil Municipal passait outre, le cas échéant, aux observations présentées ou aux conclusions défavorables du Commissaire-enquêteur, sa délibération devrait être motivée.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera affiché à la porte de la mairie au plus tard quinze jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci;

ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du GARD et à Monsieur le Commissaire-enquêteur.

Fait à ESTEZARGUES, le 27 novembre 2018

Le Maire,
Martine LAGUERIE,



Les informations communales

BIBLIOTHEQUE



ESTEZARGUES



LUNDI 16.45 - 17.45

MARDI 16.30 - 17.30

JEUDI 16.30 - 17.30

VENDREDI 16.30 - 17.30

SAMEDI 11 - 12

Pendant les vacances scolaires mercredi 16h - 18h

UN VENDREDI PAR MOIS DE 20H45 à MINUIT POUR UNE SOIREE JEUX DE SOCIETE



JOYEUSES FÊTES DE NOËL



LES ASSOCIATIONS

GYM TONIQUE

Les cours ont repris depuis le lundi 10 septembre pour les adultes et le 17 septembre pour les enfants. De nouveaux tarifs spéciaux pour les ados et pour les familles ont été mis en place.

Les cours de pilates ont été victimes de leurs succès. Avant même de commencer, le créneau de 19h à 20h était complet et les deux autres cours se sont remplis très rapidement. L'association présente ses excuses à celles et ceux qui n'ont pas pu obtenir de place mais la qualité des cours nécessite un nombre maximal d'inscrits par séance.

Les cours de zumba, renforcement et stretching ont accueilli les fidèles mais aussi de nouveaux adhérents. Pour les retardataires, il est toujours temps de nous rejoindre, les deux premiers cours sont gratuits. N'hésitez pas à venir essayer !

Pour les cours d'enfants, l'association constate un nombre d'inscrits stable pour le cours de danse mais une baisse significative sur l'éveil sportif. Ce dernier cours est de ce fait déficitaire pour l'association mais il est important pour nous de maintenir cette offre sportive aux plus jeunes Estézarguais.

De plus, cette année le spectacle de fin d'année de nos enfants aura lieu avec les enfants de Domazan dans un théâtre Avignonnais, nous ne voudrions pas les priver de ce moment exceptionnel.

Sportivement, Le Bureau



Apéritif dînatoire du Mardi 18 décembre

LES ASSOCIATIONS

FETE VOTIVE juillet 2018



FETE VOTIVE juillet 2019



VOUS POUVEZ ENCORE ÉVITER CELA !!!

LE COMITÉ DES FÊTES LOU PELAOU A BESOIN DE VOUS POUR CONTINUER.

RÉUNION DE SAUVETAGE LE VENDREDI 18 JANVIER À 18H30

SALLE DU FORGERON DE LA PAIX

FAISONS LA FÊTE ENSEMBLE.

LES ASSOCIATIONS

Société de chasse "La Diane"

Brevet de chasse sur lapin



Organisé par le club du Beagle, Beagle-Harrier et Harrier

vendredi 22, samedi 23 et
dimanche 24 février 2019
à Estézargues



Jury des épreuves :
Yves LÉON
William PERROCHE

La société de chasse organise le 22, 23 et 24 février 2019 son brevet de travail sur lapin (non tiré), une restauration sur place sera proposée tous les midis (ouvert à tous au prix de 17 euros).

Le samedi 23 au soir, nous effectuons notre repas de gala au prix de 25 €, Menu :

Cassolette de ravioles de Royan
Filet de Saint-Pierre et sa sauce
Civet de sanglier à la française
Fromage

Gâteau Vin et café compris

Veillez réserver vos places au **0680560348** ou au **0663461767**.

Bonnes fêtes de fin d'année, venez nombreux merci à tous. Le bureau



LES ASSOCIATIONS

A.P.E. LE ROBINIER

Les actions de l'Association des Parents d'Elèves permettent de financer des activités, sorties ou matériel scolaire pour l'école Le Robinier.

Un pique-nique a été organisé en début d'automne pour permettre aux nouveaux parents de faire connaissance avec les anciens et entre eux, et de comprendre le fonctionnement de l'APE. Un moment convivial qui nous a réunis dans la bonne humeur !



Puis l'Assemblée Générale annuelle a eu lieu en novembre et un nouveau bureau a été élu.

Le nouveau bureau sera donc représenté comme suit :

- Fabien WILLEM, en qualité de Président
- Cécile VINCENT, en qualité de Trésorière
- Marine POITEVIN, en qualité de secrétaire

Toute l'équipe de l'APE souhaite la bienvenue aux nouveaux, et les remercie tous trois pour leur investissement. Toutes les bonnes volontés qui souhaitent aider sur telle ou telle manifestation, donner un peu de temps et de nouvelles idées sont les bienvenues.

Le bureau a voté de retenir les actions suivantes :

- Les ventes de chocolats de Noël (ventes closes)
- Les ventes de sapins de Noël (ventes closes)
- Le marché de Noël des enfants le 20 décembre
- Les ventes de crêpes à partir de février
- Initiatives cœur (des objets décorés par les enfants) au printemps
- La kermesse et le repas de fin d'année



L'APE vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !!
Vanessa Schmisser pour l'APE

Mémo

ABRAHAM Nettoyages

83 Chemin de la Rascasse
Tél: 06 09 54 90 62

Cave coopérative d'Estézargues

478 route des Grès
Tél: 04 66 57 03 64

Crèche Halte Garderie

« Galopins, Galopines »

Place de la Mairie
Tél : 04 66 57 11 27

DANEL Stéphane

Entretien et Plantation
Parcs et Jardins
900 chemin de Notre Dame
Tél: 06 63 61 45 33

Ecole Maternelle et Primaire

« LE ROBINIER »

Place de la Mairie
Tél : 04 66 57 35 70

Expert-comptable

Françoise RICOUX
30 rue Basse-Carrière
Tél: 04-66-72-81-94

Garage MAZZI

105 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: 04 66 37 04 45

Hôtel-Restaurant ***

« La Fenouillère »
247 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: 04 66 57 03 08

Infirmiers

Cedric PUIROUX
Cécile THOMAS
Tél: 09 80 80 30 30

MEDVED Père et Fils SARL

Tous travaux d'électricité
2 rue du docteur Dignon
Tél: 06 16 33 09 34

Moulin à huile

« Domaine de Pierradon »

chemin de la Distillerie
Tél: 04 66 04 05 89

Sophrologue

Brigitte MINVIELLE-
DEBAT
Chemin du Vieux Moulin
Tél : 06 76 21 03 45

Numéros d'URGENCE : 112

GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

Centre Antipoisons :

04 91 75 25 25

SAMU : 15

Gendarmerie de Remoulins :

04 66 37 01 11

Enfants Maltraités :

119

Police Intercommunale :

06 37 65 44 27

Enfants Disparus :

116 000 pour accompagner les familles

Violence Conjugale :
3919

Permanence téléphonique
de « Violence Conjugale
Femmes Info Service »
du lundi au samedi de
8h à 22h, les jours
fériés : 10 h à 20 h.

Assistance Sociale DDSS :

Centre médico-social de Villeneuve les Avignon.
Uniquement sur Rendez-vous au **04 90 33 61 05**

Pôle Emploi : 39 49

CAF du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 NIMES CEDEX 9
Tel: **0810 25 30 10**

RELAIS EMPLOI :

***Relais Emploi Remoulins:**

71 avenue Geoffroy Perret
30210 REMOULINS Tel **04 66 37 27 13**

***Relais Emploi Aramon (permanences)**

Maison de la Solidarité et de l'Emploi
Avenue Saint Martin - 30390 ARAMON

Centre Médico-Psychologique

27, Bd Maréchal Joffre 30300 Beaucaire
Tel : **04 66 59 48 48**. Vous ressentez le besoin
de parler...ou d'un conseil... ? Un accueil in-
firmier en permanence, une aide psychologique
ou psychiatrique sur rendez-vous.

ENEDIS : 2 rue de Verdun 30000 Nîmes

Tel : **0810 030 810**.

En cas de panne : **0 810 333 030**

CPAM

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 36 46

SAUR (eau & assainissement) :

18 av Gabriel Péri
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **0 810 812 676**



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :

estezargues.mairie@wanadoo.fr

Site :

www.mairie-estezargues.fr

Tweeter:

[@ESTEZARGUES](https://twitter.com/ESTEZARGUES)

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h00

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h00

Fermé au public l'après-midi

Le jeudi :

8h30 – 12h00

Fermé au public l'après-midi

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame Martine LAGUERIE, Maire,
au **06 09 81 34 77**

ou Monsieur Bernard MAGGI,
1er adjoint au **06-49-80-05-73**

ou Monsieur Didier CATUOGNO,
2ème adjoint au **06-15-65-74-28**



**Le secrétariat de mairie sera fermé
du lundi 24 décembre 2018 au
mardi 1er janvier 2019**



NAISSANCES

PRONO Mila
née le 10/11/2018 à Nîmes

MONCHO Nino
né le 29/11/2018 à Avignon



Directeur de publication:

Madame Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:

Monsieur Didier CATUOGNO
Madame Valérie GAUILLARD



Photographies

nombreux contributeurs

Impressions en mairie:

300 exemplaires